

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 20 novembre 2017, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Diane Pineault;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Résolution 2017-11-471

Ordre du jour

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion d'ajournement

20 novembre 2017

Ordre du jour

1. Ouverture par un moment de silence;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Administration :
 1. Représentant(e)s du conseil municipal sur les différents comités;
 2. Formations FMQ;
5. Dépôt de documents :
 1. MRC de La Matapédia – Ressource en développement touristique;
 2. FQM – Formations aux élus;
 3. MAMOT – Rappel des obligations relatives aux DIP;
 4. Tremplin Travail – Félicitations;
 5. Sureté du Québec – Correspondance suite aux élections;
 6. FQM – Félicitations;
 7. Acte de civisme – Candidature de monsieur Marc Michaud;
 8. Centre de conditionnement physique – Présences d'octobre 2017;
6. Demandes d'appui :
 1. École Ste-Marie – Projet apprenti-jardinier;
 2. Comité du 125^e de Sayabec;
 3. Club de Motoneiges de la Vallée de La Matapédia;

4. Guignolée 2017;
7. Invitations :
 1. Forum Culture pour tous;
 2. Dévoilement du projet Château Bellevue;
8. Urbanisme :
 1. Modification règlementation pour ajout d'usage industriel léger – Avis de motion;
 2. Modification règlementation pour ajout d'usage industriel léger – Projet de règlement;
9. Taxe d'accise 2014-2018 :
 1. Budget additionnel – 30693TT – Sous-projet 500;
10. Caserne de pompiers :
 1. ;
11. Mise aux normes de l'eau potable :
 1. ;
12. Prolongement des infrastructures route 132 Est :
 1. ;
13. Amélioration rang 3 et route Melucq :
 1. Règlement 2016-21 – Paiement de facture;
14. Route du Lac-Malcolm;
 1. Revalorisation de l'asphalte – Réponse de la firme ARPO;
 2. Règlement 2017-15 décrétant une dépense de 1 989 660 \$ et un emprunt de 1 989 660 \$ pour la réfection de la route du Lac-Malcolm située sur le territoire des municipalités de Sayabec, Saint-Noël et Saint-Damase – Projet de règlement;
15. Remplacement du système de réfrigération :
 1. ;
16. Ressources humaines :
 1. ;
17. Réfection du 2^e rang;
 1. Règlement 2017-16 décrétant une dépense de 721 900 \$ et un emprunt de 721 900 \$ pour la réfection de la route Pouliot et du deuxième rang vers Val-Brillant – Projet de règlement;
 2. Règlement 2017-17 décrétant une dépense de 1 614 803 \$ et un emprunt 1 614 803 \$ pour la reconstruction de la route du deuxième rang vers St-Cléophas – Projet de règlement;
18. OMH :
 1. Budget révisé;
19. Développement acéricole :
 1. ;
20. Développement résidentiel dans la zone 31R :
 1. Utilisation du banc de gravier de la Seigneurie du Lac Matapédia;
21. Affaires nouvelles :
 1. Comptes du mois;
 2. _____;
 3. _____;
22. Période de questions;
23. Prochaine réunion – 4 décembre 2017;

24. Levée de la séance.

Période de questions :

1. Concernant les procès-verbaux, est-ce que c'est possible de les avoir en version papier ou numérique sur le site Internet.
 2. Contestation au niveau du dossier de réclamation, monsieur Belzile répond qu'une réponse de la MMQ devrait arriver le vendredi 24 novembre 2017.
 3. On nous informe que présentement, l'AFEAS fabrique la tire de Ste-Catherine. Le bingo cadeau aura lieu le vendredi 24 novembre 2017.
-

4.1 Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2017-11-472

Administration – Formation
FQM

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Frédéric Caron, conseiller, et madame Manon Lacroix, conseillère, à la formation *Gestion financière municipale* offerte par la FQM qui aura lieu à la salle des Cuisines C.D. à Sayabec le 2 décembre prochain. Le cout pour cette journée de formation est de 315 \$, plus les taxes applicables, par participant.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent l'inscription de tous les conseillers ainsi que monsieur Marcel Belzile, maire, à la formation *Le comportement éthique* offerte par la FQM et donnée en ligne au cout de 200 \$, plus les taxes applicables, par participant.

Dépôt de documents :

- 5.1. Un communiqué de la MRC de La Matapédia nous annonce l'embauche de madame Anne-Julie Otis à titre de conseillère en développement touristique.
- 5.2. La FQM nous informe par courriel du prix réduit offert sur sa formation en éthique obligatoire pour tous les élu(e)s. Cette formation est dispensée en ligne et en salle de cours.
- 5.3. Une correspondance du MAMOT nous rappelle les obligations liées au dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires.
- 5.4. Dépôt d'une lettre de félicitations au maire de la part de Tremplin Travail pour l'élection du 5 novembre dernier.
- 5.5. Dépôt d'une lettre de la part de la Sureté du Québec pour féliciter l'élection du nouveau maire.

- 5.6. Dépôt d'une lettre de félicitations de la part de la FQM pour l'élection du nouveau maire le 5 novembre dernier.
 - 5.7. Dépôt du dossier de proposition de candidature de monsieur Marc Michaud pour l'hommage au civisme du gouvernement du Québec.
 - 5.8. Dépôt du tableau des présences au centre de conditionnement physique pour le mois d'octobre 2017.
-

- 6.1. Après discussion avec madame Annie-Lydia Gallant, directrice de l'école Ste-Marie de Sayabec, des vérifications seront faites de son côté afin de valider de quels bacs il est question dans la demande de l'école primaire. Elle nous reviendra avec des précisions.
 - 6.2. Ce point est reporté et sera étudié lors des discussions pour l'adoption du budget 2018.
-

Résolution 2017-11-473

Demande d'appui – Club de Motoneige de la Vallée de La Matapédia

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le Club de Motoneiges de la Vallée de La Matapédia à utiliser les traverses de chemins qui sont entretenues par le Club de motoneiges Vallée de la Matapédia dans les limites de la Municipalité de Sayabec et que ces dernières seront conformes à la signalisation routière pour la saison hivernale 2017-2018.

Résolution 2017-11-474

Demande d'appui – Guignolée 2017

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le don d'un montant de 250 \$ au Comité de la guignolée. La collecte d'argent de la Guignolée 2017 se fera dans les différents points stratégiques des municipalités de Sayabec et St-Cléophas le 7 décembre prochain. L'argent amassé sera remis aux familles dans le besoin des municipalités participantes. Les formulaires de demandes sont disponibles au bureau municipal.

Résolution 2017-11-475

Invitation – Forum Culture

Proposé par Diane Pineault, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire une personne à déterminer ultérieurement au *Forum Culture pour tous* qui se tiendra les 24 et 25 novembre prochain au Parc régional de Val-D'Irène. Il n'y a pas de cout relié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2017-11-476

**Invitation – Château Bellevue
d’Amqui**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’inscrire monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, au dévoilement du projet de construction du Château Bellevue d’Amqui qui aura lieu le 5 décembre prochain à la salle communautaire d’Amqui à compter de 18h30.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

8.1. Ce point est à l’étude et donc reporté à une séance ultérieure.

8.2. Ce point est à l’étude et donc reporté à une séance ultérieure.

9.1. Ce point est à l’étude et donc reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2017-11-477

**Amélioration du rang 3 –
Règlement 2016-21 –
Païement de facture**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’autoriser le paiement du décompte progressif #4 aux Entreprises A & D Landry inc. au cout total de 732 074.84 \$, taxes incluses, pour des travaux réalisés lors de la réfection du rang 3.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu’une somme de 668 481.91 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2016-21 – Rang 3. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 63 592.93 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

14.1. Dépôt de la réponse de la firme ARPO concernant la demande de récupération de l’asphalte déposée par les résidents du chemin Marcoux dans le cadre des travaux de réfection de la route du Lac-Malcolm.

14.2. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, fait présentation du projet de règlement 2017-15 décrétant une dépense de 1 989 660 \$ et un emprunt de 1 989 660 \$ pour la réfection de la route du Lac-Malcolm située sur le territoire des municipalités de Sayabec, Saint-Noël et Saint-Damase. Ce règlement sera adopté lors d’une séance ultérieure.

- 17.1 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, fait présentation du projet de règlement 2017-16 décrétant une dépense de 721 900 \$ et un emprunt de 721 900 \$ pour la réfection de la route Pouliot et du deuxième rang vers Val-Brillant. Ce règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure.
- 17.2. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, fait présentation du projet de règlement 2017-17 décrétant une dépense de 1 614 803 \$ et un emprunt 1 614 803 \$ pour la reconstruction de la route du deuxième rang vers St-Cléophas. Ce règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure.
- 18.1. Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2017-11-478

**Développement résidentiel
dans la zone 31R – Utilisation
du banc de gravier**

ATTENDU QUE les Constructions H.L. Thériault Inc. désirent faire aménager un chemin de détournement près des travaux réalisés sur la route Ste-Paule;

ATTENDU QUE l'entreprise Constructions H.L. Thériault Inc. obtiendra de l'inspecteur municipal, monsieur Vincent Aubin, le ou les permis nécessaires aux travaux;

ATTENDU QUE le cout de ses travaux réalisés par l'entreprise Progex Inc. sera entièrement assumé par Constructions H.L. Thériault Inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser Constructions H.L. Thériault Inc. à utiliser le banc de gravier situé sur le territoire de la Seigneurie de La Matapédia pour que l'entrepreneur Progex Inc. aménage un chemin de détournement dans le but de faciliter les travaux de mise aux normes de l'eau potable.

Affaires nouvelles :

21.1. Les membres du conseil se questionnent sur la possibilité d'améliorer la description des factures dans le fichier PG lors du dépôt des comptes du mois.

Monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, quitte la réunion quelques minutes durant les discussions concernant le point précédent, soit entre 21h04 et 21h10.

Période de questions :

1. Centre de conditionnement : Le dépôt des statistiques avait été demandé par l'ancien conseil municipal de 2010.
 2. Banc de gravier : Le prix payé la tonne concurrence de façon déloyale le secteur privé.
 3. Deuxième rang : Est-ce que les camions lourds continueront de circuler sur cette route après les travaux?
 4. Les nouveaux membres du conseil municipal doivent prendre un dossier à la fois.
-
-

Résolution 2017-11-479**Levée de la séance**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 16.

Marcel Belzile,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier